

Décision Générale colonial

Décision n° 1064 du 11 septembre 1945

n° 1064

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 11 septembre 1945
Numéro JO n° 9 du 30/09/1945	Date du numéro 30 septembre 1945

TEXTE INTÉGRAL

une permission d'absence de trois mois à solde entière de présence est accordée à l'infirmier 4e échelon Ahmed Ibrahim, pour en jouir à Obock.